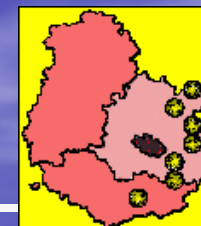


A.F.M. Consultant

Audit Formation Management

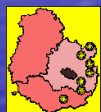


COMITE DE PILOTAGE ECONOMIQUE DU VAL DE SAONE COPIEVAL

SYNTHESE



SYNTHESE



Comité de pilotage économique du Val de Saône

Rappel

1800 entreprises ont été conviées par courrier et ont été relancées par téléphone

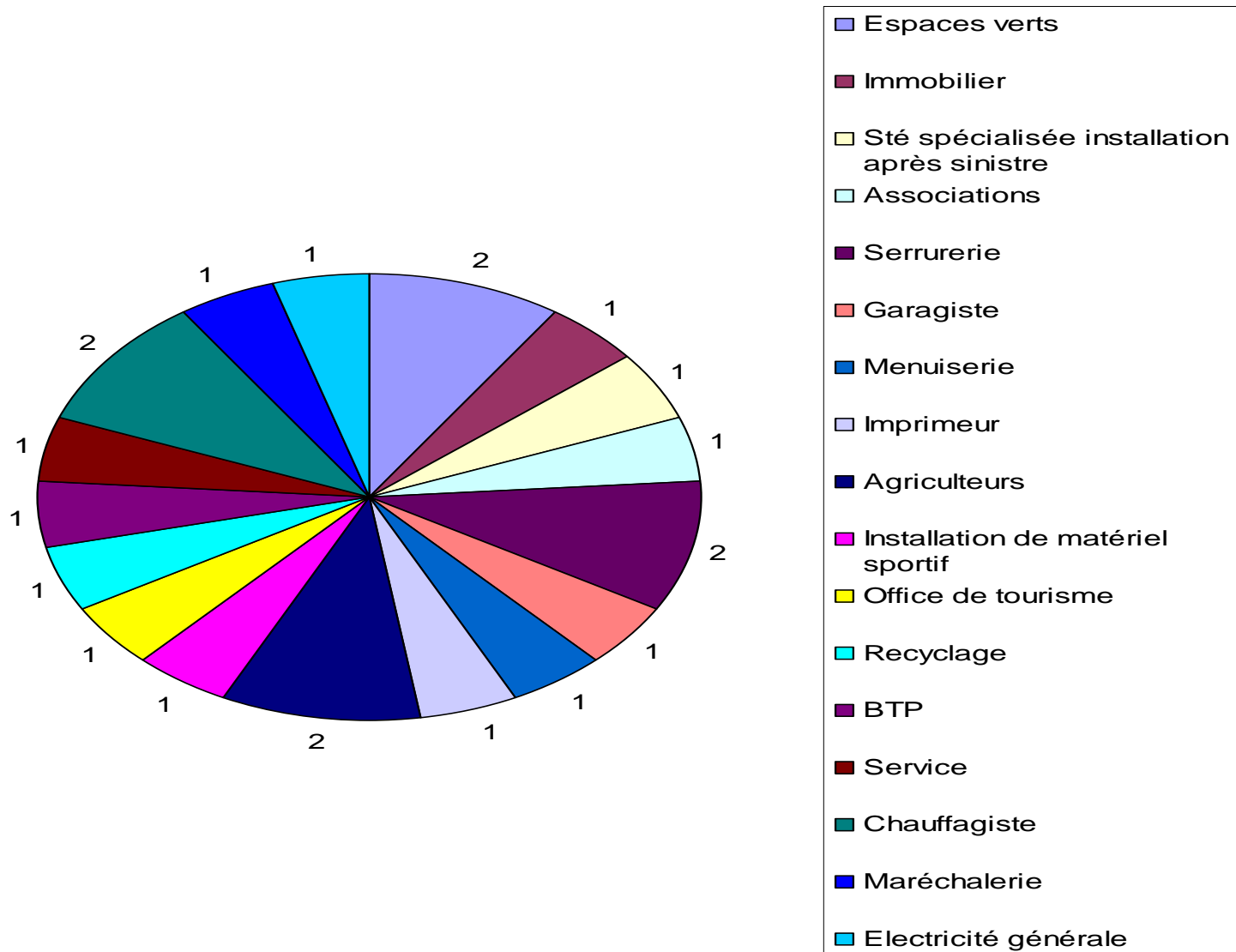
- **21 entreprises ont participé**

Représentation des entreprises présentes lors des 3 réunions

Entreprises	Nombre d'entreprises représentées
Installation de matériel sportif	1
Office de tourisme	1
BTP	1
Espaces verts	2
Chauffagiste	2
Service	1
Recyclage	1
Electricité générale	1
Maréchalerie	1
Immobilier	1
Sté spécialisée installation après sinistre	1
Menuiserie	1
Associations	1
Serrurerie	2
Imprimeur	1
Garagiste	1
Agriculteurs	2

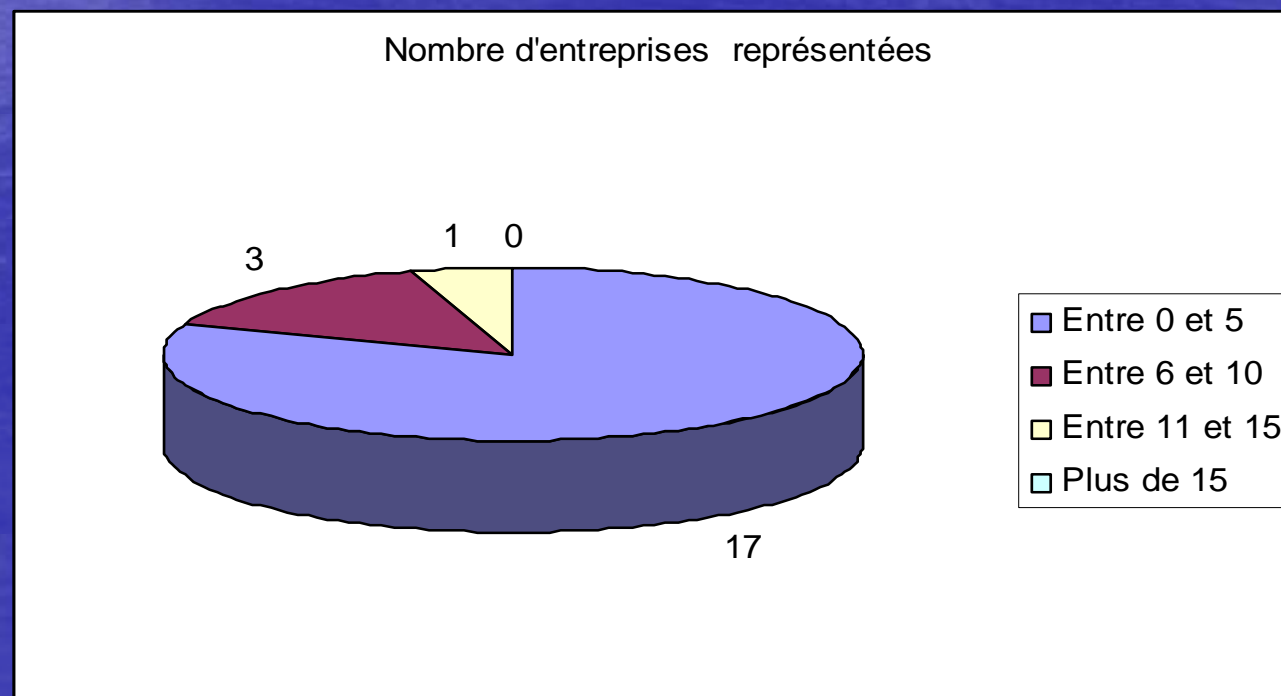
21 entreprises, Secteurs activités

Nombre d'entreprises représentées



Taille des entreprises présentes lors des 3 réunions

Taille des entreprises	Nombre d'entreprises représentées
Entre 0 et 5	17
Entre 6 et 10	3
Entre 11 et 15	1
+ de 15	0



Note de synthèse générale

Formation sur les dispositifs emplois et formation

Observations sur la réaction des entreprises face aux dispositifs présentés

Il s'avère que l'ensemble des entreprises a découvert notamment les dispositifs à l'emploi c'est-à-dire les différents types de contrats aidés. Si certains de ces contrats comme le CIE par exemple avaient été déjà lus ou en entendus, les principales caractéristiques étaient méconnues.

Les contrats connus et parfois utilisés par les entreprises sont le contrat nouvelle embauche et le contrat de professionnalisation. Pour ce dernier, les entreprises ont parfois la difficulté de faire la différence avec le contrat d'apprentissage

Sur les dispositifs de formation : La plupart des entreprises de tailles modestes connaissent que partiellement les obligations en matière de formation. Ces éléments sont traités par le comptable.

Concernant les nouveaux dispositifs, et notamment le droit individuel à la formation, la connaissance du dispositif est également partielle. L'Intégrer comme un outil dans le développement de parcours professionnel et de formation reste parfois difficile dans ce type d'entreprise où l'évolution professionnelle reste faible.

L'éclairage apporté leur a permis surtout de prendre note des différents interlocuteurs capables de les conseiller et de les aider en la matière et d'avoir les réflexes lorsqu'il y aura des besoins.

Enfin, il faut noter que les entreprises précisent surtout que la subvention n'est pas un motif essentiel d'embauche, mais que l'embauche se fait parce qu'il y a un véritable besoin. L'aide financière n'est qu'un plus.

Les perspectives pour les différentes entreprises présentes.

L'objectif du questionnement auprès des entreprises à la fois lors des réunions et avec le questionnaire d'évaluation est de connaître les différents besoins des entreprises ainsi que les perspectives d'embauche.

Sur les entreprises participantes, 8 d'entre-elles ont déclaré avoir une perspective d'embauche dans les 6 mois à venir.

Les dispositifs auxquels les entreprises pourraient avoir recours sont :

- CI-RMA
- Le contrat de professionnalisation
- Contrat Nouvelle Embauche
- Le CIE

Nous pourrons lors de l'évaluation prévue en mai 2007, analyser la mise en œuvre concrète des dispositifs